



MECENAT

La Maison Louis Latour s'engage avec force et générosité pour la cause des Climats – Patrimoine mondial

Après 10 ans d'engagement auprès des Climats du vignoble de Bourgogne, la Maison Louis Latour réaffirme avec force et générosité son mécénat au service de l'Association qui porte et anime le territoire inscrit au Patrimoine mondial par un don historique de 150 000 euros, échelonné sur trois ans.

Mercredi 10 avril au Château Corton-Grancey, Florent Latour, Président du Directoire, sa nièce et Secrétaire générale de la Maison Latour, Eléonore Latour, Gilles de Larouzière, Président de l'Association accompagné de son directeur Bertrand Gauvrit, scellaient une convention de mécénat historique apportant un soutien de 150 000 euros aux actions de l'Association pour la protection, la valorisation et la transmission du site Patrimoine mondial.



De gauche à droite : Florent Latour, Gilles de Larouzière, Eléonore Latour

Un soutien à l'action de terrain pour le maintien du modèle viticole des Climats

Cette dotation de 150 000 euros s'étale sur trois ans. Une partie financera l'action générale de l'Association et une autre sera dédiée chaque année à un projet que la Maison Louis Latour a spécifiquement choisi de soutenir.

La Maison Louis Latour, un soutien actif des Climats de Bourgogne

Engagée depuis 2012 aux côtés de l'Association des Climats du vignoble de Bourgogne comme « Grand Mécène Fondateur », la Maison Louis Latour a décidé de donner une nouvelle dimension à son action de mécénat en faveur des Climats : en dotant l'Association de 50 000 € chaque année pendant trois ans, elle se place au premier rang des mécènes du monde viticole. Un engagement historique qui permettra à l'Association gestionnaire du site Patrimoine mondial de développer de nouveaux projets d'ampleur.

3 projets « coup de cœur » fléchés chaque année :

- **En 2024**, un soutien sera apporté directement au projet de monographie des villages, et particulièrement pour celle dédiée à Alox-Corton, où la maison est établie depuis plusieurs siècles.
- **En 2025**, aux festivités pour l'année anniversaire des 10 ans d'inscription au Patrimoine mondial.
- **En 2026**, en faveur de l'environnement, du développement durable et de la biodiversité.

Une philosophie commune : protéger, valoriser, transmettre

« Ce que fait la Maison Latour à l'échelle de la colline de Corton, l'Association des Climats le fait à l'échelle du vignoble inscrit au Patrimoine mondial de l'Unesco. Nous partageons cette envie commune de protéger notre patrimoine viticole, d'apprendre à le valoriser aux fins de transmettre l'identité de notre terroir et de tout le patrimoine aux générations futures. La Bourgogne peut paraître vaste et très morcelée. C'est pourquoi soutenir l'Association des Climats nous permet de montrer que nous sommes tous unis pour mener à bien ce beau projet qui nous invite à regarder vers le passé, mais aussi vers le futur. »

Eléonore Latour, Secrétaire générale de la Maison Latour



De gauche à droite : Bertrand Gauvrit, Eléonore Latour, Gilles de Larouzière

Gilles de Larouzière, Président de l'Association des Climats

« Nous sommes très reconnaissants de la démarche de Florent et Eléonore Latour. Cette signature représente, je l'espère, ce qu'est l'Association et ce que doit représenter la Bourgogne viticole : un engagement fort et généreux de tous les acteurs de la viticulture bourguignonne en faveur de la préservation de ce patrimoine inscrit au Patrimoine mondial, pour assurer la protection de son intégrité et de son authenticité, en vue de le transmettre plus beau encore aux générations qui nous suivent.

Ce trésor vient de la viticulture et soutient la viticulture. C'est pourquoi il est primordial que les vignerons s'engagent massivement pour sa protection, chacun dans la mesure de ses moyens. »

Florent Latour, Président du directoire de la Maison Latour

« Notre attachement aux Climats se décline au niveau de l'appellation, de la colline de Corton, et de tout l'écosystème dans lequel nous évoluons. Il nous faut travailler dans la durée pour léguer à nos enfants une colline vivante, dans ses parcelles, son environnement, sa biodiversité. Nous scellons aujourd'hui un engagement de famille, dans lequel mon frère était déjà fortement impliqué, et un engagement de la Bourgogne. Il est primordial de protéger notre patrimoine ensemble, c'est pourquoi il nous faut nous coordonner et grouper nos ressources à travers l'action de l'Association. »